



DU PLAISIR PRÈS DE CHEZ VOUS!

## **NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION !**

**Québec, le 19 juin 2026**

Ce présent communiqué vous informe des dernières nouvelles du Club de golf sur les sujets suivants :

### **Bienvenue à notre nouvelle technicienne comptable**

Il nous fait plaisir de vous présenter Mme Rosanne Laforest, technicienne comptable, présentement en formation au sein des bureaux administratifs du club. Mme Laforest a occupé pendant de nombreuses années des fonctions administratives au sein de plusieurs organisations. Elle maîtrise le logiciel Acomba, a déjà effectué des cycles comptables complets et possède également de l'expérience dans la préparation de soumissions, parmi plusieurs autres compétences. Son expertise viendra soutenir les opérations comptables du club au quotidien. Joignez-vous au conseil d'administration pour lui souhaiter la bienvenue et n'hésitez pas à la saluer lors de votre passage.

### **Carte de restauration**

Prenez note qu'une nouvelle carte de restauration sera offerte à la boutique à compter de samedi. Cette carte, identifiée à cette fin, pourra être utilisée exclusivement pour les achats reliés à la restauration. Un rabais de 10% sera appliqué lors de l'achat de la carte. Ainsi, une carte d'une valeur de 300 \$ sera offerte au coût de 270 \$, tandis qu'une carte d'une valeur de 500 \$ sera offerte au coût de 450 \$. Nous vous invitons à profiter de cette nouvelle formule lors de vos prochaines visites au club.

### **Le terrain**

Depuis le début de la saison, diverses interventions ont été réalisées afin d'améliorer la qualité des verts : application de fongicides, d'engrais et de semences, ainsi qu'une aération complète. Les prochaines interventions, prévues au cours des prochains jours, seront axées sur l'augmentation de la vitesse des verts et devraient permettre d'atteindre une vitesse de 9, 9.5, et ce, sans réduire la hauteur de la coupe.

Dernièrement, des représentants de la Ville ont été rencontrés afin de leur présenter les dommages causés par la piste de ski de fond, principalement sur les trous numéros 1, 4, et 8. Il a été convenu de revoir le tracé à la fermeture du terrain afin de minimiser les risques de dommages pour la prochaine saison. Il est à noter qu'une compensation financière nous est versée pour l'utilisation du terrain et qu'il serait regrettable de compromettre cette entente en refusant notre collaboration.

Veillez noter que la tour d'observation au trou numéro 18 sera retirée et remplacée par une nouvelle installation. Celle-ci sera désormais située près des départs, à proximité du banc, et permettra aux golfeurs de s'assurer que les joueurs qui les précèdent ont quitté la zone de danger avant d'effectuer leur coup.

Pour tout renseignement sur les sujets relatifs à ce communiqué, contactez Claude Langlois, directeur général du Club ([clanglois@golfemontmorency.com](mailto:clanglois@golfemontmorency.com))

Merci de votre attention.

**Source : *Le conseil d'administration et la direction générale***